



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par Monsieur et Madame Frank et Anne ISTACE-LEROY demeurant Rue E.Vandervelde 7 à 4130 ESNEUX.

Le terrain concerné est situé Rue E.Vandervelde, 7 à 4130 Esneux et cadastré division 2, section D n°457P3.

La demande vise les travaux suivants : exhausse d'un garage (non chauffé) pour l'archivage (activité professionnelle) et grenier et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- la différence entre la hauteur sous corniche du volume projeté et celle du volume voisin de moins de 5m est supérieure à 1m ;
- la hauteur du pignon du volume projeté est inférieure à 8m ;
- les pentes des versants de toiture du volume projeté sont inférieure à 35° ;
- le projet prévoit l'emploi de plus d'un matériau de parement pour la réalisation de l'ensemble des façades du volume ;
- le zinc à joint debout ne fait pas partie de la liste des matériaux de façade autorisés ;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 31 octobre 2024 au 14 novembre 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be